

STATEMENT

Handicap International s'inquiète des conséquences à long terme de l'utilisation des mines en Ukraine

Lyon, le 05 juillet 2023. Human Rights Watch a récemment annoncé avoir trouvé de nouvelles preuves de l'usage de mines antipersonnel en Ukraine en 2022. En janvier 2023, l'ONG avait déjà révélé de nombreux cas d'utilisation de ces armes interdites par les forces ukrainiennes ainsi que par les forces russes. Les équipes de Handicap International s'inquiètent des conséquences à long terme pour les civils que représente l'utilisation des mines antipersonnel, pourtant interdites par le droit international humanitaire. Dans un contexte où les besoins constatés sur le terrain en termes de déminage et d'éducation aux risques liés aux engins explosifs sont déjà extrêmement importants, cette recrudescence de l'utilisation des mines antipersonnel est particulièrement préoccupante.

Les conséquences à long terme de l'utilisation des mines et bombardements

Un [récent rapport de Human Rights Watch](#) a mis en lumière de nouvelles preuves concernant l'utilisation de mines antipersonnel en Ukraine en 2022. Cette nouvelle utilisation intervient dans un contexte où le pays est déjà largement pollué par les mines et les restes explosifs de guerre.

Les équipes de Handicap International, présentes sur place, alertent sur les conséquences à long terme de ce type d'armes. Les opérations de déminage, nécessaires pour dépolluer le territoire devront se poursuivre pendant des générations. A plus court terme, les besoins en termes d'éducation aux risques liés aux armes explosives explosent.

L'utilisation des mines antipersonnel doit cesser

Un [récent rapport de Human Rights Watch](#) a mis en lumière de nouvelles preuves concernant l'utilisation de mines antipersonnel en Ukraine en 2022.

/ Contact presse

Handicap International

Clara Amati

M. 06 98 65 63 94

M. c.amati@hi.org

L'utilisation de mines antipersonnel sur le territoire ukrainien a été documentée à plusieurs reprises dans des rapports précédents. Ils indiquaient notamment qu'en 2014 et 2015, les forces soutenues par la Russie en avaient utilisées dans les régions de Donetsk et de Louhansk. Quatre rapports de *Human Rights Watch* ont documenté l'utilisation par les forces russes d'au moins 13 types de mines terrestres antipersonnel dans de nombreuses régions depuis leur invasion de l'Ukraine le 24 février 2022. En janvier 2023, l'organisation a signalé des cas d'utilisation par les forces ukrainiennes de mines antipersonnel PFM-1 dans et autour de la ville orientale d'Izium entre avril et septembre 2022. Le rapport le plus récent apporte des preuves supplémentaires sur l'utilisation de ces armes interdites dans les opérations menées par l'Ukraine pour reprendre les territoires occupés par les forces russes. Le gouvernement ukrainien s'est engagé à mener une enquête.

Les mines terrestres violent le droit humanitaire international car ces armes ne font pas de distinction entre les civils et les combattants. Handicap International condamne leur utilisation par tous les acteurs, en toutes circonstances. 164 États sont signataires du Traité d'interdiction des mines de 1997, qui interdit la production, l'utilisation et le transfert de mines antipersonnel, et exige la destruction des stocks, le déminage des zones minées et l'assistance aux victimes. La Russie n'a pas adhéré au Traité. L'Ukraine est un État membre.

« Nous appelons le gouvernement ukrainien à honorer l'engagement qu'il a pris d'enquêter de manière approfondie sur l'utilisation apparente par ses forces armées de mines antipersonnel interdites. L'utilisation de ces mines constitue une violation majeure du Traité d'interdiction des mines auquel l'Ukraine est partie. Nous appelons également toutes les parties à cesser d'utiliser ces armes, qui sont interdites par le droit international. Les civils sont toujours les principales victimes des mines terrestres, et l'utilisation de ces armes mettra la vie des civils en danger pendant des décennies. La contamination causée par les mines et les munitions non explosées demeurera pendant des années. C'est déjà un danger quotidien pour les civils. »

Anne Héry, Directrice du plaidoyer de Handicap International

A propos de Handicap International

Handicap International est une association de solidarité internationale indépendante, qui intervient depuis 40 ans dans les situations de pauvreté et d'exclusion, de conflits et de catastrophes. Œuvrant aux côtés des personnes handicapées et vulnérables, elle agit et témoigne pour répondre à leurs besoins essentiels et améliorer leurs conditions de vie. Elle s'engage à promouvoir le respect de leur dignité et de leurs droits fondamentaux. Depuis sa création en 1982, Handicap International a mis en place des programmes de développement dans plus de 60 pays et intervient dans de nombreuses situations d'urgence. Le réseau de 8 associations nationales (Allemagne, Belgique, Canada, États-Unis, France, Luxembourg, Royaume-Uni et Suisse) œuvre de manière constante à la mobilisation des ressources, à la co-gestion des projets et au rayonnement des principes et actions de l'organisation. Handicap International est l'une des six associations fondatrices de la Campagne internationale pour interdire les mines (ICBL), colauréate du prix Nobel de la paix en 1997 et lauréate du Prix Conrad N. Hilton 2011. Handicap International agit et témoigne partout où « vivre debout » ne va pas de soi.

/ Contact presse

Handicap International

Clara Amati
M. 06 98 65 63 94
M. c.amati@hi.org